



Utilisation d'un extrait radio dans une oeuvre

Par SpikeSpiegel182

Bonjour, nous avons réalisé un court métrage avec des amis et nous aimerions l'envoyer à diverses festivals de cinéma, cependant dans le film on entend un moment un extrait radio d'un journaliste parlant d'un certain sujet. Est ce qu'on peut considérer que l'extrait est libre de droit ? Nous ne gagnerons pas d'argent avec ce projet, nous souhaitons juste le diffuser. Merci beaucoup !

Par Isadore

Bonjour,

Est ce qu'on peut considérer que l'extrait est libre de droit ?

Non, parce que "libre de droit" n'a aucun sens en droit français. Le droit moral (paternité, etc.) est inaliénable et imprescriptible.

Si l'extrait est très ancien, il peut être entré dans le domaine public. Sinon il vous faut une permission... ou remplacer cet extrait par la tirade d'un de vos acteurs.

Par CToad

Bonjour,

vous devriez prendre contact avec l'INA <https://www.inatheque.fr/fonds-audiovisuels/fonds-radio.html>

Si cela se trouve, ils "gèrent" votre extrait et cela pourra se régler en quelques clics. Ils ont beaucoup de choses (radio d'avant guerre, radio publique, toutes les chaînes radio france depuis 1995 etc...).

Cordialement,

CToad